

Du 26 au 28 mars 2025

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : du droit à la pratique

Organisé pour la CGT Pays de la Loire



www.issto.org

Contenu et objectifs

Dans une perspective pluridisciplinaire, cette formation vise à rendre de compte des pratiques d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle. Trois principaux objectifs sont visés :

- Restituer dans une perspective historique les évolutions législatives et les politiques publiques promouvant l'égalité professionnelle
- Appréhender et décrypter les pratiques de négociation sur l'égalité professionnelle
- Estimer la sous-valorisation des métiers féminisés

Mercredi 26 mars

9h00-9h30 Présentation et accueil des stagiaires

9h30-12h30 L'égalité professionnelle dans une perspective historique et juridique

12h30-14h00 Déjeuner

14h00-17h30 L'index d'égalité salariale : une lecture critique

Jeudi 27 mars

9h00-12h30 L'égalité professionnelle est-elle négociable ?

....

12h30-14h00 Déjeuner

14h00-17h30 « Mon travail le vaut bien ! » : les enseignements d'une consultation sur des métiers féminisés

Vendredi 28 mars

9h00-11h30 Intervention syndicale

11h30-12h30 Bilan et évaluation du stage

Encadrante syndicale

Catherine Paris
catherine.paris@cgt-paysdelaloire.org

Encadrante universitaire

Noélie Delahaie
Noelie.delahaie@ires.fr

Public concerné

Tout militant

Contact et renseignements

comite-regional@cgt-paysdelaloire.org

Lieu du stage

Faculté de droit et d'économie d'Angers ou Bourse du travail d'Angers
(le lieu sera précisé dès que possible)

Pièces à fournir

Pour le remboursement des frais de déplacement, merci de vous munir d'une copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance ou des justificatifs de transports en commun.